Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 37 (1940)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE Nº 10 OCTOBRE 1940

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Prix du miel

Récolte d'été et d'automne.

En date du 30 août, nous recevons du Service de contrôle des prix, les prescriptions N° 417, ci-après :

« 1. Nous approuvons les *prix maximas* suivants, applicables dès le 30 août prochain :

a) pour livraison aux grossistes 4 fr. 20 le kg., prix net ;
b) pour livraison aux détaillants 4 fr. 40 le kg., prix net ;
c) pour livraison aux consommateurs 5 fr. 20 le kg., prix net ou « brut pour net » si le miel est livré en boîte.

2. Ces prix s'entendent pour livraison franco station ferroviaire de l'acheteur.

3. Quant aux livraisons aux *consommateurs importants* (hôtels, restaurants, hôpitaux, etc.), un prix moyen équitable peut être appliqué entre le prix de vente aux détaillants et le prix de détail.

4. Les marchands qui accordent habituellement des rabais ou des ristournes à leur clientèle, sont autorisés à augmenter les prix précités en conséquence, sans que, toutefois, ces rabais ou ristournes déduits, le prix net maximum soit dépassé.

5. Quiconque contrevient aux présentes prescriptions est passible des sanctions prévues aux articles 3 à 6 de l'arrêté du Conseil fédéral, du 2 septembre 1939, concernant le coût de la vie et les mesures destinées à protéger le marché. » *Ed. F.*

Bibliothèque

Selon ce qu'on nous a promis, le catalogue pourra être envoyé dans la première quinzaine d'octobre. Verser 55 ct. à notre compte de chèques II. 1480.

Dons reçus

Pour *Entr'aide* : L. Hæsler, St-Aubin, fr. 5.—. Pour *Bibliothèque :* M.-F. Dupuis, Orbe, fr. 1.50.

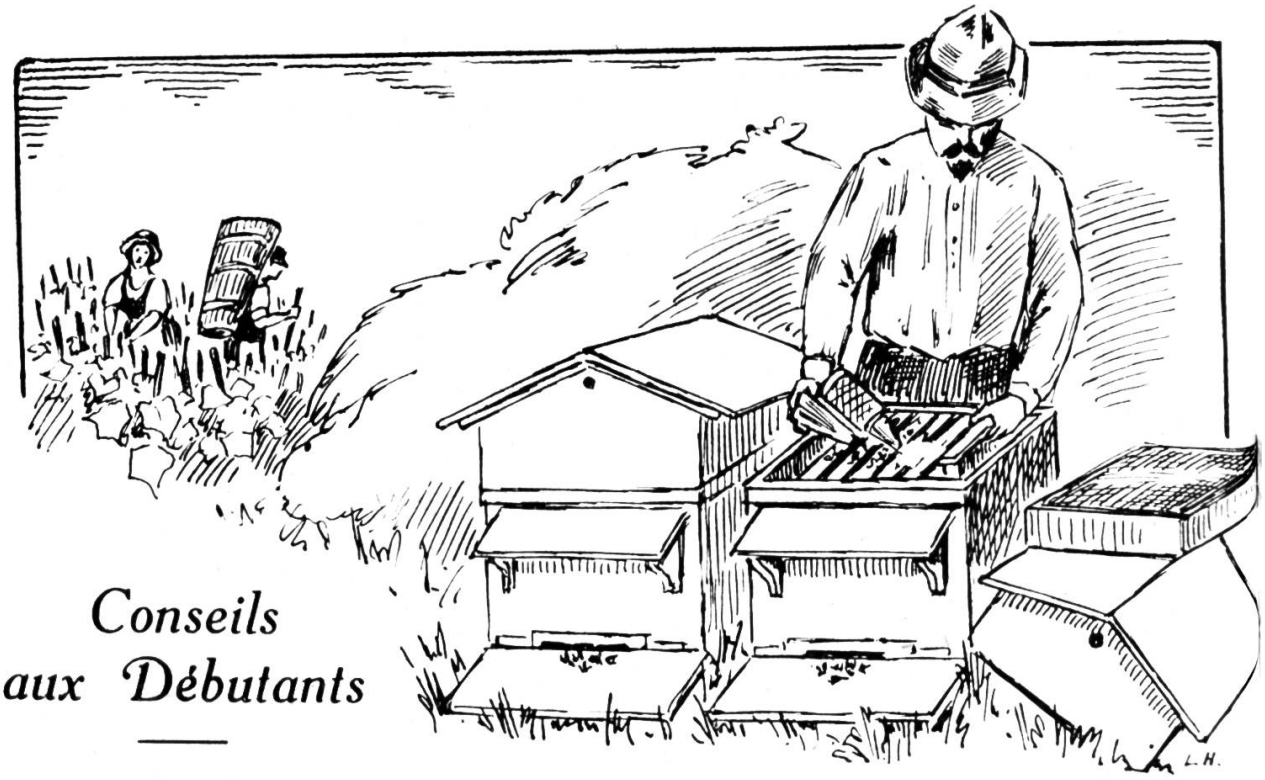

Conseils aux Débutants

Notre dévoué imprimeur, M. Hæsler, a eu la douleur de perdre sa mère. Nous lui réitérons ici nos plus vives condoléances au nom de toute la Romande. Perdre sa maman, à n'importe quel âge, est une pénible épreuve et nous sympathisons de tout cœur avec notre ami.

Septembre nous a donné de magnifiques journées ce qui a permis de faire un nourrissement, compliqué parfois, mais efficace. Les nuits, tous ces derniers temps, sont chaudes, jusqu'à 16 degrés et si cela nous prépare une fameuse « purée septembrale » au vignoble, cela est bon aussi pour nos abeilles et les provisions que nous leur donnons. Nous continuons même à donner un stimulant, tant qu'il fait chaud, car les apports de pollen sont réjouissants et montrent qu'il y a encore de la vitalité dans toutes les ruches normales. Toutefois, aux premiers refroidissements, il faudra enlever les nourrisseurs, bien couvrir les rayons, mettre quelques sacs par dessus, allonger le trou de vol, vérifier l'étanchéité des toits, charger ceux-ci pour qu'ils ne prennent pas leur envol, etc., tous les détails de mise en hivernage.

On parle beaucoup de « compensation », d'impôt de compensation, de caisses de compensation, etc. L'apiculteur soigneux pratiquait cela depuis longtemps, il faisait du socialisme dans le meilleur sens de cette doctrine. Il donnait le surplus de certaines ruches à d'autres moins pourvues, il complétait ou compensait le déficit par du sirop, récompensant ainsi certaines colonies qui avaient tout mis dans la hausse ou qui avaient eu beaucoup d'enfants... A chacune selon ses besoins impérieux ou selon son tra-

vail, ses conditions de vie. Si le genre humain se met enfin à pratiquer ce mode de faire, il s'en trouvera bien et travaillera selon les principes sociaux de l'Evangile encore si peu connus et si peu mis dans la réalité de tous les jours. Pour le moment, hélas, ce sont les bombes aveugles qui font le plus de bruit...

Nous utilisons tout notre sucre maintenant, car même en temps ordinaire, il vaut mieux fournir de bonnes provisions à l'automne que d'intervenir par des moyens de fortune au printemps où les risques de tout genre peuvent causer de sérieux dommages à la colonie.

Parmi les préparatifs d'hivernage, n'oubliez pas de contrôler les soubassements de vos ruches. Ayez quelque chose de solide. Là je puis vous conseiller très vivement les soubassements de la Maison Cornaz, à Allaman (Vaud). Ils présentent une série d'avantages outre la durée quasi infinie, la solidité, l'auge garnie d'un peu de mousse ou de gros gravier constitue un abreuvoir, etc. (Voir l'annonce dans le numéro de juillet en particulier.)

Nous disions : il faut charger les toits. Le jour du Jeûne fédéral, n'ayant pas encore pris cette précaution, nous avons eu trois ruches découvertes et comme il pleuvait à torrents, vous vous en souvenez, nous avons dû changer les matelas et en mettre des secs. En hiver, cela aurait eu beaucoup plus d'inconvénients.

Et voici que cette année où pourtant il était facile de tenir les prix fixés par la Romande, confirmés par l'Office fédéral des prix, il se trouve encore des apiculteurs, membres de la Romande, pour vendre en dessous. On nous a signalé, en effet, un apiculteur qui vendait, même au détail, à fr. 3.70. Si l'on n'a pas besoin de gagner sa vie, qu'on se montre généreux en donnant le miel plutôt que de le vendre meilleur marché et faire ainsi du tort aux collègues qui comptent sur ces petites recettes accessoires. Faudra-t-il en venir à la dictature dans le marché du miel ? En tout cas, la question mérite d'être étudiée d'une organisation plus stricte du marché, car il y a eu aussi des excès en sens contraire. Le Comité de la Romande avait eu soin de s'entendre avec nos collègues de la Suisse allemande, ainsi qu'avec l'Office fédéral des prix, évitant une hausse trop prononcée, afin d'être en droit de maintenir un prix équitable en année normale. Sans verser des fleurs sur le dit Comité, on peut dire qu'il n'est pas composé de gens venus avec la dernière averse, ni de citoyens qui n'ont aucun souci des petits apiculteurs. On pourrait donc respecter les décisions dont on les charge, bien contre leur gré d'ailleurs.

St-Sulpice, 21 septembre. *Schumacher.*

Résumé d'une conférence faite à Zoug le 1er mai 1938

par M. le Dr Morgenthaler

(Suite)

Comme tout être vivant, le parasite du noséma doit absorber une nourriture et sécréter des déchets et ceci doit exercer une influence nuisible, étant donné l'infection massive, sur la vitalité de la cellule intestinale dont on connaît le fonctionnement si délicat. La répercussion ne tarde pas à s'en faire sentir sur d'autres

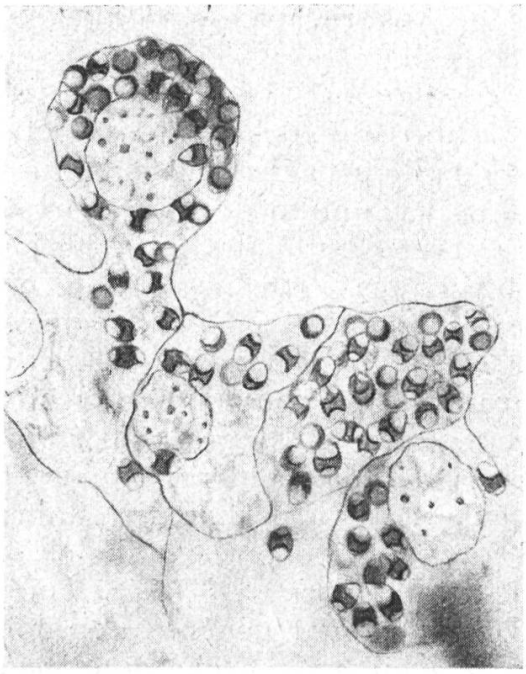

Fig. 27. *Infection nosémateuse de quatre jours. Jeunes spores.*
Les fig. 25-27 sont dessinées avec un grossissement de 1000 fois par K. Zurbuchen, du Liebefeld.

organes que l'on trouve, en effet, moins bien développés sur une abeille nosémateuse que sur une abeille saine (glandes salivaires, tissu adipeux, etc.). De plus, la vie d'une abeille infectée est raccourcie, mais cela n'apparaît guère en été, car, à ce moment, cette abeille vit de trois à quatre semaines, comme une abeille saine, ce qui est le temps qui s'écoule depuis l'infection jusqu'au moment où l'abeille malade ne peut plus voler et meurt. Ceci explique pourquoi, en été, on ne remarque pas la maladie dans une colonie où les déchets sont compensés par de nombreuses naissances.

Il en va tout autrement en hiver où la vie de l'abeille dure de six à sept mois et même si les abeilles nosémateuses résistent un peu plus longtemps qu'en été, on peut être sûr qu'une colonie

très nosémateuse en automne est destinée à périr irrévocablement en deux à trois mois. (Expériences faites au Liebefeld.)

Celui qui tient le noséma pour inoffensif ou croit posséder une race d'abeilles réfractaires, ou un remède efficace, peut soumettre

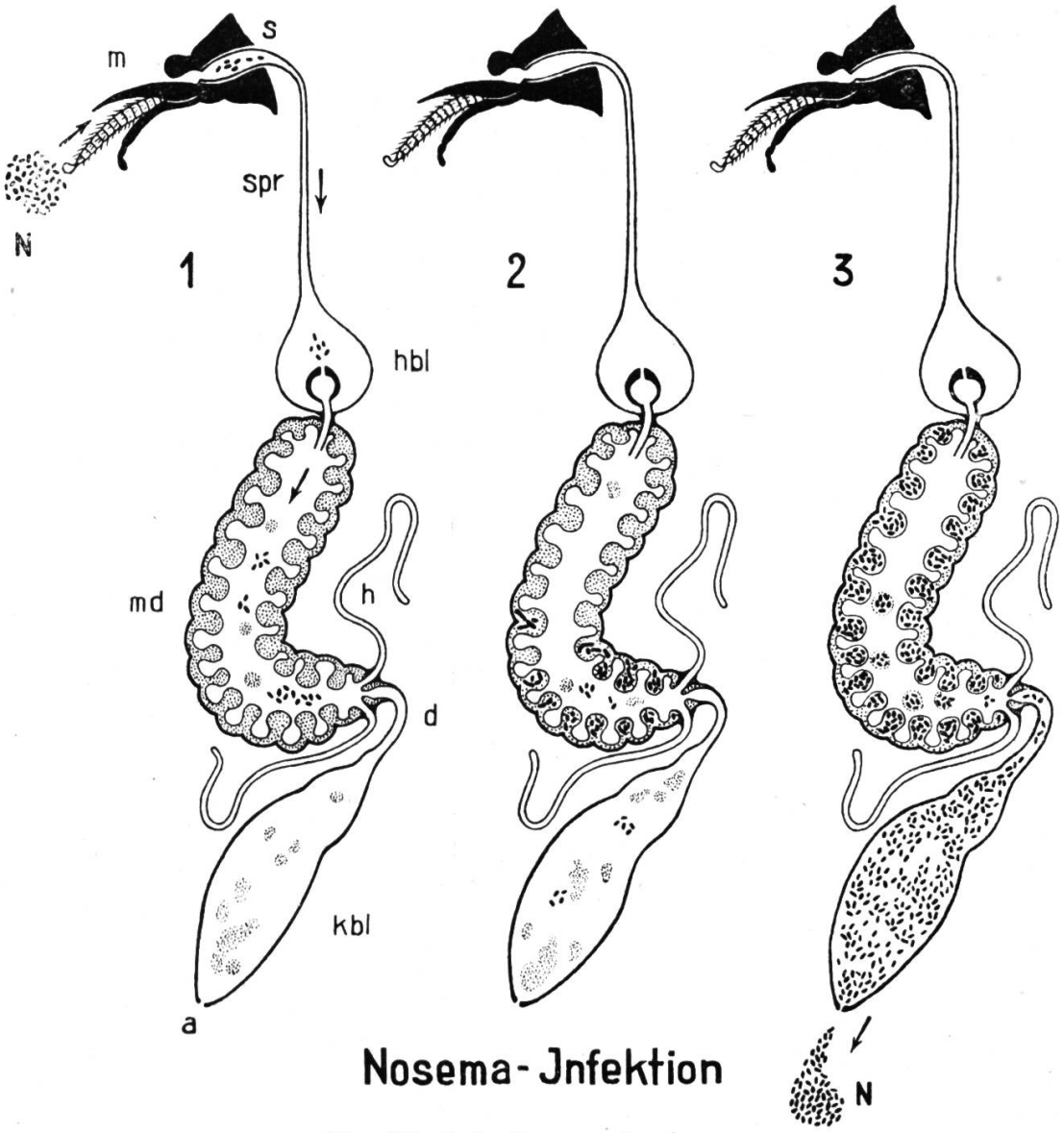

Fig. 28. *Infection nosémateuse*
représentée schématiquement par le Dr Fyg.

1. Des spores de noséma sont léchés et se retrouvent déjà dans le contenu de l'intestin grêle.
2. Le parasite est déjà parvenu à la partie postérieure de l'intestin grêle et y a déjà envahi la paroi où il se développe.
3. La paroi entière est envahie par le parasite ; les spores sont expulsés et gagnent le rectum et l'extérieur.

m : bouche. s : pharynx. spr : œsophage. nbl : vésicule à miel (estomac). md : intestin moyen. n : canaux urinaires. d : intestin grêle. klel : rectum. a : anus. N : spores de noséma.

sa théorie à une expérience simple et concluante. En septembre, il n'a qu'à mélanger à la nourriture une solution de spores de noséma actifs. Si, en novembre ou décembre, une colonie nourrie de cette manière reste encore en vie, il pourra se vanter d'avoir fait une grande découverte. La reine également peut périr par le noséma et ses ovaires sont très peu développés.

L'infection nosémateuse apparaît périodiquement et on peut s'étonner qu'une ruche nosémateuse en automne arrive à franchir l'hiver. Cela tient à ce que, la plupart du temps, l'infection disparaît d'elle-même en automne dans les ruches atteintes et que la grande partie des abeilles hiverne indemne de noséma. Il y a là un curieux rythme saisonnier dans l'apparition du noséma et ce rythme est parallèle avec celui du développement de la colonie. La figure 20 illustre bien ce parallélisme entre noséma et nombre d'œufs pondus ; la courbe représente tous les cas de noséma établis de 1924 à 1937 au Liebefeld (au total 20,508 échantillons de noséma), répartis en % d'après leur apparition à chaque mois. La courbe « nombre d'œufs » se rapporte à la ponte moyenne mensuelle de 14 reines ; cette courbe, tout en donnant une idée de l'activité saisonnière de la colonie, montre que noséma et ponte d'œufs présentent une pointe en mai, pointe qui va decrescendo aussi bien avant qu'après le mois de mai. Cette courbe comprend également les cas d'acariose (2345 cas) ; ces cas peuvent être décelés au microscope pendant toute l'année, alors qu'il est difficile de dépister le noséma dès le mois d'août, même dans des colonies fortement atteintes au printemps.

(A suivre.)

Projets et rêves

Depuis longtemps déjà, le rédacteur caresse l'idée d'une station d'observation, sérieuse, avec les appareils nécessaires, pour arriver à déterminer d'une façon précise les conditions de la sécrétion du nectar et par conséquent celles d'une bonne récolte. On en est réduit pour le moment à un certain nombre de données ou d'opinions, basées sur des observations personnelles, très variées et variables, les unes fixées sur des « on dit », d'autres sur des traditions, respectables, mais non absolument certaines, etc., etc.

Il faudrait pour cela : un thermomètre enregistreur, un hygromètre, un anémomètre, enregistreurs aussi ; une bascule enregistreuse fonctionnant de façon sûre et derrière tous ces appareils... un homme, apiculteur passionné, fonctionnant aussi non pas mécaniquement, mais de façon sûre.

Tous ces appareils sont malheureusement très coûteux, l'homme compris, et nous ne voyons pas encore la solution, surtout maintenant que la Confédération a d'autres soucis et que l'ère

commode des subventions fédérales est passée. Nous aimerions d'ailleurs garder notre indépendance et ne pas laisser ce service se perdre dans « l'administration ankylosée » ou paralysée par des règlements, si bien faits soient-ils.

Le Comité central a autorisé le rédacteur à soumettre son projet à nos apiculteurs romands. Nous invitons donc tous ceux qui auraient des idées à les envoyer au rédacteur qui fera un triage, si les envois ressemblaient à la récolte de fruits de cette année 1940... Nous souhaitons seulement que la récolte d'idées soit en raison inverse de celle du miel de cette même année.

Nous savons bien que même si nous arrivions, avec tous les appareils nécessaires, à déterminer d'une façon exacte et précise les conditions de sécrétion du nectar par les fleurs et les arbres mellifères, que nous n'aurions pas par là ouvert l'ère des récoltes assurées, vu que nous resterions impuissants comme auparavant sur la rose des vents, la chaleur diurne ou nocturne et la multiplication de plantes mellifères. Mais, au moins, nous saurions à quelle sauce nous sommes mangés en année de disette ou alors à quoi attribuer telle mirifique récolte, au lieu de se décerner à soi-même un superbe diplôme d'habileté professionnelle, d'insurpassable maîtrise. Même sans résultat immédiatement réalisable, même sans bénéfices sonnants et combien trébuchants, l'enquête que nous projetons présenterait des avantages certains que chacun de vous comprendra sans autres longues explications.

Schumacher.

Reines de réserve

Une longue expérience de plus de cinquante années en apiculture m'a montré l'avantage qu'il y a d'avoir toujours quelques reines en réserve pour les cas de perte survenant d'une façon ou de l'autre. Ces pertes sont d'autant plus fâcheuses si elles se présentent dans une période où un renouvellement naturel par la ruche orpheline avec son propre couvain ne peut avoir lieu, ou si le manque de bourdons empêche la fécondation de jeunes reines. D'autant plus fâcheux si la perte se remarque en hiver. Comment donc m'y prendre pour avoir toujours à portée ces êtres si indispensables et recherchés, pour prévenir la perte d'une ruche, peut-être très estimée ? Un avantage éminent dans ce but est le système de ruche à hausse, comme la ruche Dadant, par exemple, le présente. Mon rucher est composé de 20 ruches « Sträuli ». Donc, le corps de ruche contenant le rayon à couvain Dadant-Blatt, mais adapté en pavillon, c'est-à-dire s'ouvrant par derrière. J'ai toutefois réduit cette ruche à 11 cadres au lieu de 13, le maximum de ponte d'une bonne reine ne dépassant que rarement 9-10 cadres, ce qui facilite au printemps l'occupation de la hausse. Cette der-

nière pleine étant encore assez lourde pour un octogénaire que je suis. Au besoin il peut s'en mettre une seconde. Le système en pavillon offre des avantages pour une contrée exposée à des intempéries. Il est plus chaud, facilite le travail et permet sur un terrain plus restreint le placement d'un plus grand nombre de colonies.

Pour arriver à mon but et avoir pour mes 20 ruches une réserve de 4 reines en ruchettes (ce qui m'a toujours suffi), je me mis à utiliser deux hausses contenant chacune 13 demi-cadres, placées superposées en deux étages dans un coin du pavillon, leurs trous de vol de direction différente de celle des 20 ruches. A la place du rayon central des 13 contenant la hausse, j'adapte une partition mobile mais fermant bien exactement et glissant latéralement entre des lattes. J'obtins ainsi dans chaque hausse à gauche et à droite de la partition deux compartiments à 6 rayons. Le contenu peut se composer de petits essaims naturels ou artificiels qui, bien nourris, m'assurent un bon hivernage. Il est nécessaire de composer ces ruchettes assez tôt afin qu'elles aient l'occasion de compléter leurs provisions surtout en pollen. Par prudence, tôt au sortir de l'hiver, une bonne ration de nourriture sera la bienvenue. J'emploie de préférence la pâte miel-sucre en poudre que je prépare moi-même.

Dois-je utiliser par nécessité une des reines, après l'avoir enlevée, la partition peut être retirée (remplacée par un rayon bâti) et les deux ruchettes s'unissent, ne formant qu'une ruche. Suivant l'époque, une hausse superposée me donnera une jolie récolte. J'ai aussi le choix de donner la reine avec ses 6 rayons à une ruche orpheline ou en retard. Ces ruchettes me rendent aussi des services pour l'élevage de reines, pour recevoir des cellules royales, etc., etc. D'autres moyens d'emploi se laissent combiner par un apiculteur avisé. Un exemple de cette année de l'utilité de ma méthode : Je découvre, en février, sur la planchette de vol une reine morte, entourée de plusieurs abeilles. La journée avait permis une sortie, mais la température était trop basse pour ouvrir la ruche et il ne me restait que le choix d'un meilleur jour. Là, le 12 mars, visite possible : pas de couvain, de là pas de reine possible, la colonie encore forte avec bonnes provisions et un nid à couvain prêt à recevoir une ponte. Alors vite une reine de réserve et ma ruche avec de beaux rayons est sauvée ! N'est-il pas d'utilité par ma simple méthode de se préserver de pertes, surtout pour une installation d'un peu d'importance ?

Eug. Rapp, Eschlikon (Thurg.)

Errata.

Nous devrions peut-être écrire *erratum*, car il ne s'agit que d'une seule faute ; mais cette faute étant répétée trois fois, le pluriel nous paraît s'imposer.

Dans la traduction de l'article de Mlle Dr Maurizio concernant le nourrissement d'automne (N° d'août), nous avons écrit que *l'interversion* du sucre par l'action d'un acide est inutile. Notre imprimeur a changé deux lettres de ce mot ; nous regrettons son *intervention*, mais nous ne lui gardons pas rancune.

Récoltes américaines.

De Franck-C. Pellet, dans l'*A. B. J.* :

Le poids de notre ruche sur balance a augmenté de 24 livres (à peu près 11 kg.) le 27 juin. C'est la plus forte augmentation que j'aie enregistrée. La plus forte dont je me souvienne avant cette année, 17 livres, a été dépassée quatre fois en 1940 : deux fois 18 livres, une fois 19 et une fois le record de 24 livres déjà mentionné. Les récentes années de sécheresse ont obligé les agriculteurs à cultiver le mélilot et les abeilles ont profité de l'aubaine.

Un rappel.

A plusieurs reprises ces derniers temps, il est venu à la connaissance du Département de justice et police du canton de Vaud que des colporteurs offraient du miel de maison en maison. Bien souvent, le miel offert sous le nom de miel du pays n'était que du miel artificiel. A cette occasion, un communiqué du chef du Département rappelle aux intéressés que *le colportage du miel est interdit* par l'Ordonnance fédérale réglant le commerce des denrées alimentaires, qu'il s'agisse de miel naturel ou de miel artificiel. Les offres de miel doivent être communiquées au laboratoire cantonal, avenue César-Roux, à Lausanne, avec si possible l'indication du nom et de l'adresse du colporteur.

Un nouvel ennemi des abeilles.

A la vérité, c'est un ennemi qui existe depuis toujours ; mais, à notre connaissance, c'est la première fois que ses déprédations au rucher sont signalées. Il s'agit de la chauve-souris.

A. Bignasci rapporte dans *l'Ape* qu'il a observé, le 17 juillet, à la tombée de la nuit, une nuée de chauves-souris survolant ses ruches. Le rucher donnait l'impression d'un port de mer bloqué par une flotte ennemie. Il était à peu près 19 heures et demie, la soirée était tiède et beaucoup d'abeilles volaient encore. L'apiculteur est persuadé que ce blocus n'avait d'autre but que le gobage des ouvrières. En effet, les bestioles ne s'affairaient qu'autour des ruches et on n'en voyait aucune dans les environs, ni au-dessus d'un rucher voisin situé à une centaine de mètres du premier. L'observateur attribue aux ravages causés par les chauves-souris une certaine faiblesse de ses colonies dont il accusait la température.

En Slovaquie.

L'organisation, même officielle et obligatoire, a certainement du bon. Le *Pester Lloyd*, de Budapest, rapporte que tout apiculteur de Slovaquie possédant dix ruches et plus est tenu de faire partie de l'association officielle. Une commission fixe le prix du miel et en organise la répartition. Le but recherché est la réorganisation ou plutôt l'organisation du marché. Résultat : le miel qui se vendait l'année dernière 12 couronnes tchèques vaut aujourd'hui 20 couronnes le kilo.

Trois reines dans une colonie.

A. Kelsall raconte dans l'*A. B. J.* avoir constaté la présence de trois reines dans une colonie de la station expérimentale de Kentville, Nouvelle-Ecosse. Les trois majestés vivaient fraternellement et pondaient toutes trois ; elles avaient été élevées naturellement par les abeilles, sans intervention de l'apiculteur. Les trois existaient encore en automne, au moment de la mise en hivernage.

J. Magnenat.

Le mélilot

Je me permets d'utiliser le *Bulletin* pour répondre à des questions que me posent des acheteurs de graines. Ces indications seront d'ailleurs utiles à d'autres.

J'ai constaté que cette plante, mellifère par excellence (d'où son nom d'ailleurs), était fort peu connue. Elle n'est pas répandue selon son mérite. En général, on se fait naïvement des illusions sur son rendement : on le voudrait immédiat et miraculeux. Mal-

gré sa réelle valeur, il ne faut pas en attendre des hausses pleines sitôt après qu'on l'aura semé.

Voici donc quelques indications : S'il y a des buissons sur le terrain où vous voulez semer la graine, bornez-vous à enlever les feuilles mortes, sans labourer. Semez à la volée, dès l'automne jusqu'en février. Les terrains les plus favorables sont de nature graveleuse, des talus, des bords de haies, etc., terrains incultivables où la faux ne va pas, mais non plus le feu. Il n'est pas nécessaire que ce terrain soit à proximité des ruches, il serait à 500 ou 600 mètres que vos abeilles sauront bien le trouver et même plus loin.

En cas de germination normale, la première année, les tiges n'atteindront pas plus de 10 à 15 cm. de hauteur. Elles supporteront les rigueurs de l'hiver. La deuxième année, elles s'élèveront à 70 cm. ou 1 mètre. Dès le début de juillet, les fleurs se développeront donnant parfum et nectar à nos chastes buveuses de rosée.

Le mélilot se reproduit de lui-même, si la faux ou le feu ne viennent le détruire.

Ces quelques explications montreront que, dans presque toutes nos régions, on pourrait arriver à répandre abondamment cette précieuse plante, en y mettant un peu de persévérance. Elle ne gêne personne et n'enlaidit certes pas le paysage. Elle a surtout le mérite d'arriver à une époque où les autres plantes mellifères sont rares, elle ne craint pas la sécheresse, ne demande pas de soins et chaque apiculteur devrait avoir à cœur d'en répandre le plus possible dans tous les endroits incultes de son voisinage.

Je fournis de la graine aux conditions suivantes : 100 gr., 80 ct. ; 500 gr. à fr. 3.—. Port en plus contre remboursement.

Desponds Chs, à Chavornay (Vaud).

(Réd.) Nous rappelons que M. Breton, à Courgenay, offrait aussi de la graine de mélilot. D'autres peuvent encore s'annoncer, tout cela pour rendre service. Nous avons constaté, cette année, que le mélilot semé par nous était abondamment visité.

Essaims et observations

(Réd.) Nous reproduisons l'article suivant, dont l'auteur est l'apiculteur universellement connu, respecté et aimé, Ph. Baldensperger, de Nice. Ceux qui ont assisté au Congrès international de Zurich ont eu le bonheur de le revoir, toujours vaillant malgré son grand âge. Le style de « M. Baldens » reste original, comme ses idées, plein de saveur et de verdeur. Nous lui envoyons, au nom des apiculteurs suisses, notre salut le plus respectueusement affectueux.

La Nature fait souvent ce qui convient le mieux. Les abeilles

essaiment ordinairement quand une grande floraison de plantes mellifères excite les ouvrières à travailler assidûment pour récolter le nectar au printemps, afin de remplir les rayons le plus rapidement possible. Il y a alors une sorte de course entre la mère pondeuse et les abeilles butineuses.

Les apiculteurs du XVIIme et du XVIIIme siècle comptaient l'augmentation de ruchers par l'essaimage naturel. Ainsi ils disaient :

Essaim de mai vaut une charge de foin,
Essaim de juin vaut une cuillère d'argent,
Essaim de juillet ne vaut pas une mouche.

Depuis le temps des Grecs, des Romains, des Arabes, l'apiculture a progressé vers le nord de l'Europe où le printemps est en retard d'un bon mois. Sur les bords de la Méditerranée, nous pouvons reprendre le printemps méridional et, sans trop exagérer, avancer les dictons d'un mois. Avril est notre mois d'essaimage pour la zone du littoral ; mai pour la zone moyenne entre 400 et 700 mètres d'altitude ; juin pour la zone de 800 et au delà.

Mais tout apiculteur rationnel doit surveiller ses ruchers et se guider non seulement sur le bon vouloir des abeilles, mais sur la possibilité d'avoir de fortes populations. Cette possibilité résulte soit d'une flore abondante, soit d'un nourrissement généreux. Chaque apiculteur choisit les méthodes les mieux adaptées pour améliorer la récolte, but suprême de l'apiculture rationnelle. On sélectionne ce qu'on a de mieux dans le rucher. Au lieu de laisser les abeilles faire à leur guise, on intervient et on note les ruches qui ont donné satisfaction sur tous les points : abeilles le moins agressives possible, mère très prolifique, ouvrières très industrieuses. Il arrive qu'on ait de très bons résultats en acceptant ce que la Nature nous donne, mais on peut aussi ne pas avoir ce que l'on désire. Donc il vaut mieux intervenir et sélectionner les mères.

De même que dans une ferme on choisit les meilleurs individus, mâle et femelle, parmi les quadrupèdes ou les volailles, on voudrait aussi faire un choix parmi les abeilles. La mode, depuis quelque temps, est aux abeilles que telle ou telle firme recommande ; mais la meilleure méthode est encore celle que l'on éprouve soi-même. Les femelles des abeilles se peuvent très bien choisir, mais nous n'avons pas le contrôle des abeillauds, du fait que le vol nuptial se fait dans les airs, à une distance non contrôlée du rucher. Cependant, si on peut avoir un rucher isolé, si on peut contrôler au moins superficiellement le voisinage, si aucun rucher important ne se trouve à deux ou trois kilomètres du rucher, on a des chances de voir les vierges fécondées par les abeillauds de chez soi. Ceci implique la nécessité de ne pas permettre la création de mâles quelconques.

Psychologie.

La visite de l'intérieur des ruches est indispensable au printemps. Il est essentiel que vous puissiez contrôler ou favoriser la naissance d'abeillauds en nombre suffisant pour qu'ils puissent sortir en groupements compacts et se réunir en des rondes aériennes à quelques centaines de mètres de votre rucher. Le premier thalweg est généralement choisi dans les environs à une certaine hauteur au-dessus de la terre (50 à 60 mètres), à l'abri des courants d'air. Les galants tournent en rond comme des derviches hurleurs, de sorte qu'ils sont entendus par les vierges prêtes au mariage. La Nature a créé des mâles aux gros yeux à facettes multiples pour voir dans toutes les directions et un odorat subtil pour sentir l'approche de la femelle. Les vierges sont nanties d'une ouïe très fine et d'un corps élancé pour voler rapidement à travers la sarabande des prétendants. Ceux-ci la poursuivent et c'est à qui arrivera le premier.

Avec les abeilles, nous n'avons pas l'avantage de pouvoir les faire approcher à l'appel de leur nom comme on peut le faire avec la plupart des animaux domestiques. Cela ne nous empêche pas de donner un nom ou un numéro à chacune de nos ruches et d'en avoir le double sur notre carnet où nous notons consciencieusement ce que nous avons remarqué dans chacune, avec des dates exactes à l'appui. C'est la meilleure méthode pour la sélection.

Nous guidons les abeilles dans les ruches à cadres où nous avons la faculté de suivre leur développement s'il le faut journellement. Cette ruche à cadres peut être à grands cadres, genre Dadant, ou à petits cadres comme la Baldens. Les miellées abondantes des pays septentrionaux, grâce aux grandes prairies arrosées du Nouveau Monde, aux steppes de Russie et même aux vastes étendues de plantes fourragères du Gâtinais, permettent de grandes ruches. Dans nos régions, les miellées ne sont pas très abondantes et les ruches réduites comme cadres et comme dimensions générales sont mieux en conformité avec la flore du pays.

Puisque les abeilles ne répondent pas à l'appel de leur nom, il vous faut, pour la visite, vous munir d'un enfumoir. L'enfumoir bien allumé, vous allez au rucher. Vous avertissez la ruche à visiter par quelques bouffées de fumée, d'abord par le trou d'envol, puis par le haut de la ruche, en soulevant le couvercle et le tablier en toile de sac qui, toujours, recouvre le haut des cadres. Donnez la fumée bien dans les ruelles, entre les cadres. Cet avertissement donné, qui vous évite toute attaque, vous enlevez la hausse et vous la déposez derrière la ruche. Puis, sans bruit inutile, vous soulevez doucement le premier cadre que vous déposez au dehors et vous continuez la visite cadre par cadre. Vous inspectez les provisions en miel, vous constatez si la ponte est régulière, vous ne

manquez pas de surveiller la couleur du couvain, larves et opercules. Les larves doivent être d'une couleur blanc perlé et les opercules d'un brun clair sans aucune tache.

Essaimage artificiel.

C'est maintenant le moment de choisir votre essaim que l'on appelle artificiel mais que l'on ferait mieux d'appeler choisi, car il n'a rien que la Nature les a formés. Donc vous formez votre essaim en choisissant trois, quatre ou cinq cadres de couvain et de miel, le tout recouvert d'abeilles, avec la mère ou sans mère. Si vous prenez la mère, c'est la souche qui doit procéder à la création d'un nouveau groupement et le groupement que vous avez pris avec la mère sera enfermé avec bonne aération et mis à l'ombre pendant 48 heures au moins, ou bien il sera transporté à deux kilomètres de la ruche pour ne pas perdre trop d'abeilles de vol qui retourneraient à la souche.

Le groupement qui procède à la construction d'alvéoles maternels peut fournir quelques alvéoles à partir du dixième jour de la formation, car les alvéoles seront complètement scellés. On pourra greffer les alvéoles enlevés dans des ruches qui ont des mères plus âgées que deux ans. Il faudra supprimer les vieilles mères quelques heures avant l'introduction des greffes.

Ne tourmentez pas les abeilles outre mesure et suivez toujours le précepte que je m'efforce d'expliquer : les abeilles, depuis des milliers de siècles, ont formé leur caractère et nous ne pouvons pas leur enseigner un nouvel ordre de choses parce que Un Tel a dit, ou Un Tel a écrit ceci ou cela, souvent un cas isolé qu'on ne peut généraliser. L'essaim se prépare depuis le commencement du printemps et, une fois les préparatifs amorcés, il est difficile de détourner les abeilles de leur intention. On voit trop souvent des apiculteurs qui veulent empêcher les abeilles d'essaimer quand les alvéoles maternels sont presque sur le point d'éclore. Ils en détruisent la plus grande quantité mais il en reste toujours quelques-uns. C'est avant la préparation des alvéoles que nous pouvons agir mais pas à la onzième heure !

Surveillons le développement.

En mars déjà, les premières fleurs, romarins, pruneliers, amandiers, incitent les abeilles à faire leurs préparatifs pour l'essaimage, en élargissant la ponte et en invitant les mères à pondre quelques mâles, précurseurs de tout essaimage. C'est le moment d'intervenir. Dès que la ponte s'élargit, on peut introduire des rayons vides dans le nid à couvain. On va en progressant prudemment, en se réglant sur la quantité d'abeilles qui couvrent les

rayons et le nectar qui entre. La ruche Baldens, qui a la même dimension de cadre dans le corps de ruche et dans la hausse, facilite beaucoup ce travail d'aide aux abeilles. On peut introduire un cadre vide au milieu du nid à couvain lorsque le nombre de cadres contenant du couvain dépasse 5 à 6. Ainsi on élargit le nid, tout en se tenant au courant de l'état de la ruche. On suit le système naturel des abeilles. On évite l'essaimage naturel qui est une plaie, surtout si les essaims sortent et filent ou vont se suspendre au haut d'un arbre élevé.

Avril.

Avril 1940 cadrait bien avec les mois pluvieux précédents. Nuits trop fraîches pour notre région. Quoique nous n'ayions eu que cinq jours de pluie, les autres journées étaient peu ensoleillées et deux journées ont été gâtées par des vents desséchants. La température vacillait entre 3° et demi et 11° le matin ; elle n'a jamais dépassé 15° à midi et revenait en arrière peu après le coucher du soleil.

Les hirondelles sont arrivées avec dix ou douze jours de retard. Au delà de la Méditerranée, elles se rendaient compte de la température qui les attendait.

Mai.

Mai ne se présentait pas sous de meilleurs auspices, morne comme les événements qui se développaient au nord de la France, et avec les gelées successives des mois précédents, il y eut beaucoup de dégâts parmi les orangers, notre ressource principale pour la miellée à cette époque.

Le coucou aussi était un peu en retard, mais il faisait son devoir assidûment, envoyant ses deux notes dès l'aurore, comme pour encourager madame à ne pas abandonner la ponte. L'œuf pondu par terre, elle le déposait dans le nid choisi d'un autre oiselet : fauvette, rouge-gorge, rossignol, tous insectivores comme le coucou.

Les neuf jours de pluie, les quatorze jours de soleil et de nuages ont été favorables aux fleurettes qui aident au développement des populations sans qu'on puisse compter sur elles pour une récolte.

On espère une bonne récolte après les pluies abondantes qui ont empli les réservoirs intérieurs de nos montagnes, ce qui améliorera la situation après l'année déficitaire de 1939.

Juin.

Le mois de juin dans notre pays méditerranéen est le mois crucial en apiculture. Tout dépend des jours de pluie et de beau temps. Heureusement pour nous, il y a eu dix-sept journées de soleil et des pluies abondantes sont tombées, surtout le 23 et le 24,

pluies diluviennes qui ont contribué à remplir d'eau les lacs intérieurs de nos montagnes. De plus, les sept jours de pluie ont été suivis de six jours couverts avec abaissement de température, parfois de 5 à 6° d'un jour à l'autre. Ainsi la terre ne s'est pas desséchée dans nos montagnes en grande partie calcaires.

Malgré l'incertitude du temps et les zones réservées aux armées, vers les frontières, j'ai pu visiter deux ruchers. Dans l'un, à 39 kilomètres de Nice, les abeilles travaillaient assidûment. Il y avait une belle floraison et les lavandes semblaient avoir devancé le terme ordinaire de leur floraison qui est, selon le dicton populaire, le 24 juin, à la Saint-Jean. Le 5 juin, il y avait déjà quelques buissons fleuris. Tout va un peu en désordre sur notre planète et la Nature a adopté la nouvelle mode. Quelques ruches étaient bondées de miel frais mais non encore operculé. Une ruche avait vingt rayons de couvain, d'autres presque autant, mais la propriétaire avait sagement intercalé par ci par là des cadres avec des feuilles entières de cire gaufrée, de sorte qu'elles ne pensaient pas à essaimer.

La belle Rhodanienne, si docile, suit la théorie naturelle qu'un essaim ne sort que lorsque les abeilles n'ont plus de place pour préparer les berceaux et élever des larves. Cette méthode de donner de la place à temps m'a réussi depuis trente ans ; j'ai rarement eu un essaim, même si parfois je m'étais attardé pour soulager les abeilles.

Et maintenant que l'armistice permet à nos apiculteurs de revenir à leurs abeilles, au moins temporairement, et de quitter les horreurs des tueries, ils seront récompensés par le travail de leurs abeilles.

Nos pensées émues se portent vers ceux que le triste sort des armes a empêché de rentrer au foyer ! *Abou-N-Nahel.*

Souvenirs et vieilles gens

Au risque de répéter des phrases dites autrefois, j'y fais de nouveau allusion à cause des jeunes. Ces conseils rendent service un moment où l'autre.

D'Aug. de Siebenthal, ancien président de la Côte vaudoise : « On a beau couvrir de sacs des rayons emmiellés déposés provisoirement par terre ou sur une table, les abeilles et surtout les guêpes trouvent toujours moyen d'entrer. »

De Ch. Corthésy, d'Aubonne : « Faites renforcer vos bidons par une traverse sous le fond afin d'éviter une catastrophe pendant les manipulations aux gares. »

De Jules Borgeaud, ancien président de la Fédération vaudoise : « Nourrissez vos abeilles en août et arrangez-vous pour qu'au 1er septembre tout soit bouclé. »

D'un ancien inspecteur de loque dont le nom importe peu : « Si une ruche ne se développe pas normalement et reste légère, découvrez-la. Abeilles dispersées également sur toute la surface, bruit assourdissant, ininterrompu, point de maman ou quelque chose de plus grave. Sortez un rayon du centre. Couvain clairsemé, ici et là, larves mortes affaissées obliquement, couleur brune, la loque européenne ! Groupe compact de couvain presque noir, bouillie visqueuse au fond des cellules, loque américaine. Poids restant léger et développement nul de la colonie restent toujours les premirs symptômes inquiétants, à moins que la faim ou le changement de reine soient en cause. »

« Votre enfumoir ne marche pas, parce que matière combustible n'est pas assez sèche. » (Durgnat, Vinzel.)

« Mes trois ruches font merveille à cause de la bourrache, des verges d'or, etc. qui foisonnent au jardin et autour de ma maison et de mon petit nombre de ruches. » (Monnet, Mont s/Rolle.)

« Remplacez chaque année un ou deux rayons en plaçant les nouveaux après ceux à couvain. » (Tous les conférenciers.)

Assez, n'est-ce pas. Passons aux vieilles gens. Je reçois un jour une lettre de veuve Puel, Lavigny : « Faites-moi vendre mon matériel de ruches. » Je me rends chez elle, pensant trouver un taudis. L'aimable dame, encore alerte, me conduit au sous-sol. Quel coup d'œil ! Un ordre impeccable. Bidons reluisants. Cadres nettoyés finement à la pointe du couteau. Impossible de découvrir la moindre imperfection dans classement, alignement. Je suis reparti confus. Une voix intérieure me disait : « Quelle leçon ! Prends-en pour ton beurre ! »

Jeunes apiculteurs qui vous établissez, faites de suite bien les choses. Cela déteindra sur toute votre vie. Eventuellement, pavillon neuf bien éclairé, bien fermé avec armoire pour rayons au repos, ruches neuves solidement assises. Voile sans trou, enfumoir fonctionnant bien. Un peu de thérébentine ou du vinaigre à disposition pour décourager les agressives et le reste à l'avenant.

Nombre de Rollois se sont emballés avec l'apiculture. L'un d'eux, Volken, serrurier, a dû interrompre sa vie paisible, heureuse, pour l'au-delà. Un autre, M. Bardonne, maçon, vient d'installer trente ruches entre l'immense vignoble de Mont et la ville de Rolle. Il y a bien dans le voisinage de grands arbres mellifères, mais...

En constatant cette série de beaux jours, je me souviens que notre ami Bassin, de Marchissy, avait, telle année, remis des hausses en septembre et fait 4 kg. par ruche. Je lui écris le 6 courant : « Avez-vous de la miellée ? » Réponse : « Oui, tous les jours, par 100 kg... J'interromps pour avouer que mon cœur se mit à battre. Quelle aubaine. On va prestement monter des ruches...

Hélas, trois fois hélas. Il y avait, à la ligne suivante, le mot de sucre en grosses lettres. Charrette de montagnard, me faire une émotion pareille !

Finissons macabrement, contre mon habitude. Notre section a encore perdu un second membre, le plus vieil apiculteur du canton, Auguste Cossy, 85 ans, Etoy. Affairé après ses ruches jusqu'au dernier moment. Brave citoyen, de même que Volken, longtemps assidu à nos assemblées.

Je termine parce que le poste émetteur de St-Sulpice me transmet une succession de soupirs du rédacteur et un ouf de soulagement quand une voix lointaine, mystique, lui a murmuré : « Il a enfin fini. » *H. Berger.*

Miel

Du rapport très intéressant, publié par *l'Union suisse des paysans*, nous tirons les renseignements suivants :

Rendement brut, épuré, de l'apiculture suisse en millions de francs.

1911 : 4,5	1931 : 10,7	1937 : 4,4
1925 : 16,0	1935 : 8,4	1938 : 14,3
1926 : 3,2	1936 : 2,9	1939 : 4,1 (provis.)

Rentabilité de l'apiculture, recherches spéciales

ANNÉES	Nombre des exploitations	Miel par ruche	Rendement brut-argent par ruche	Prix obtenu par kg. de miel	Frais de production			Rendement net par ruche	Revenu par ruche
					par kg. de miel	par ruche			
						au total	Dont : frais d'exploit.		
		Kg.	*Fr*	*Fr.*	*Fr*	*Fr.*	*Fr*	*Fr.*	*Fr*
1926	87	3 54	22 67	4 61	7 19	34 50	26 60	— 3 93	4 59
1927	78	4 98	28 32	4 94	5 48	31 22	24 50	3 82	11 46
1928	70	8 18	45 26	5 30	3 75	32 97	26 19	19 07	28 23
1929	72	10 60	51 74	4 36	2 79	32 77	25 58	26 16	36 32
1930	73	5 72	28 08	4 22	4 50	30 40	23 35	4 73	13 49
1931	91	8 18	35 66	4 01	3 32	30 12	23 25	12 41	21 14
1932	93	4 38	22 20	4 03	5 37	29 38	23 20	— 1 —	7 91
1933	90	9 10	39 85	4 01	2 86	29 16	23 02	16 83	24 93
1934	97	9 73	41 29	3 46	2 46	29 05	22 59	18 70	27 75
1935	89	7 07	28 44	3 38	3 31	27 67	21 11	7 33	15 46
1936	94	2 82	13 58	3 39	7 32	27 23	21 10	— 7 52	— 0 57
1937	89	3 49	15 87	3 85	6 69	27 40	21 69	— 5 82	1 06
1938	92	10 40	41 22	3 64	2 48	28 15	22 36	18 86	26 67
1939[1]	84	3 85	21 21	3 99	6 04	29 89	23 68	— 2 47	4 79

[1] Données provisoires.

Frais de production d'un kg. de miel

ANNÉES	FRAIS DE PRODUCTION					
	Total	FRAIS D'EXPLOITATION				Intérêts de l'Actif
		Sucre	Travail	Construct. et instrum.	Autres frais	
	1 kg. miel *Fr.*	1 kg. miel *Fr.*	1 kg. miel *Fr.*	1 kg. miel *Fr.*	1 kg. miel *Fr.*	1 kg. miel *Fr.*
1926	7 19	2 01	1 78	0 95	0 80	1 65
1927	5 48	1 52	1 34	0 75	0 69	1 18
1928	3 75	0 86	1 04	0 48	0 60	0 77
1929	2 79	0 60	0 87	0 38	0 32	0 62
1930	4 50	0 96	1 30	0 58	0 62	1 04
1931	3 32	0 61	0 96	0 47	0 52	0 76
1932	5 37	1 04	1 64	0 74	0 82	1 13
1933	2 86	0 46	0 78	0 44	0 58	0 60
1934	2 46	0 38	0 77	0 40	0 36	0 55
1935	3 31	0 56	0 97	0 52	0 48	0 78
1936	7 32	1 73	1 87	1 03	1 04	1 65
1937	6 69	1 47	1 68	0 91	1 24	1 39
1938	2 48	0 55	0 69	0 38	0 35	0 51
1939[1]	6 04	1 64	1 47	0 80	0 88	1 25

[1] Données provisoires.

(Réd.) Ces données sont tirées des comptabilités spéciales tenues sous le contrôle et la vérification de l'Union suisse des paysans.

Annotations

(Réd.) Pour ceux qui aiment à tenir un registre généalogique ou des notations précises de leurs colonies, voici un tableau communiqué par M. Meuwly, de Fribourg.

Pour le cas où il y aurait suffisamment d'inscriptions, cette feuille pourrait être tirée à part ; à condition qu'on en puisse faire un tirage de 1000 à 2000 exemplaires, elle reviendrait, nous dit-on, à 5 ct. environ la feuille. S'inscrire auprès du rédacteur, en indiquant le nombre désiré.

Année : ..... *Colonie N°* .....

Reine

Année de naissance : ..... **Provenance :**

No ..... couleur : ..... cellule d'essaimage : ....

Souche ou race : ..... cellule d'élevage : .....

Née sur cellule : ..... cellule de sauveté : .....

Particularité : ....

	Ev. rendement précédent		
	Année	Miel	Ponte
Mère :	.....	.....	.....
év. Père :	.....	.....	.....
	.....	.....	.....
	.....	.....	.....

Hiver

Estimation de la réserve d'hiver en kg. : ..... Nombre de cadres :

Nourrissage du ..... au ..... lit. : ....

Cadavres { faible — Dernière sortie le : ..... Première ponte le :

Cadavres { moyen, fort — Première sortie le : ....

Printemps — Eté

Dates	REMARQUES	Population	Couvain	Réserves	Cadres bâtis + —	Cire gaufrée + —	Stimulant litres	Cadres de couvain + —	Abeilles kg. + —
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

Pose de la hausse :

le : .....

Essaim —

le ..... kg. .....

Essaim —

le ..... kg. .....

Prélevé cellules ou larves

Dates	Nombre
.....	.....
.....	.....
.....	.....
Résultats	.....

Rapport en miel :

Dates	Kg.
.....	.....
.....	.....
Total	.....

Pastorale

Dates	**Partie de :**	**Destination**
.....	.....	
.....	.....	

Automne

Estimation de la réserve d'hiver en kg. : ..... Nombre de cadres :

Nourrissage du ..... au ..... lit. : ....

OBSERVATIONS : 1 = très bon ; 2 = bon ; 3 = passable ; 4 = faible ; 5 = mauvais ; 0 = nul ; + ajouté ; — prélevé ; p ponte.

Mercuriale hebdomadaire du miel indigène

Prix moyens suisses

(Communiqués par le Service du Contrôle des prix du Département fédéral de l'économie publique.)

	Juillet	Août		Juillet	Août
Genève	5.12	5.65	Aarau	5.—	5.—
Nyon	—.—	—.—	Lenzbourg	4.70	4.98
Lausanne	5.—	5.—	Brougg	—.—	—.—
Vevey	4.75	4.75	Baden	5.20	5.28
Montreux	4.75	4.75	Lucerne	5.—	5.—
Aigle	—.—	—.—	Zoug	5.—	—.—
Yverdon	4.50	4.50	Zurich	5.—	5.12
Payerne	—.—	—.—	Dietikon	5.—	5.—
Chaux-de-Fonds	—.—	5.—	Winterthour	5.—	5.—
Le Locle	5.—	5.—	Schaffhouse	5.—	5.—
Berne	4.95	4.88	Frauenfeld	5.30	5.36
Thoune	—.—	—.—	St-Gall	5.—	5.—
Langnau	4.80	4.80	Hérisau	—.—	—.—
Berthoud	—.—	—.—	Appenzell	—.—	—.—
Bienne	—.—	—.—	Buchs	—.—	—.—
Granges	5.—	5.—	Altstätten	—.—	—.—
Porrentruy	4.50	4.50	Coire	5.90	6.—
Soleure	5.—	5.—	Bellinzone	—.—	—.—
Langenthal	4.96	4.80	Locarno	—.—	—.—
Bâle	5.55	5.43	Lugano	5.—	4.30
Rheinfelden	—.—	—.—			
Olten	4.92	5.—			
Zofingue	—.—	—.—	Prix moyen suisse	5.—	5.—

A bâtons rompus

Madame,

Vous êtes dans l'obligation, Madame, de vous absenter très prochainement pendant une quinzaine de jours ; vous aimeriez pouvoir compléter les provisions d'hiver de vos colonies très rapidement avant votre départ, estimant avec raison qu'un « nourrissement » tardif en octobre est préjudiciable à vos avettes, et vous me demandez si vous pouvez donner du sirop le matin et quel est le meilleur nourrisseur ?

Il n'y a aucun inconvénient, Madame, à cette époque de l'année, maintenant que les pluies ont amené la fraîcheur et mis un frein au pillage, à nourrir vos abeilles de bonne heure le matin, vers 6 heures, 7 heures au plus tard. Je pratique ce mode de faire depuis plusieurs années, jamais je n'ai eu un désagrément quelconque, même au printemps je préfère de beaucoup donner le sirop stimulant tôt le matin plutôt que le soir.

Vous pouvez donc très bien donner le sirop le matin et le soir vos ruches auront ainsi promptement leur supplément de nourriture.

Le plus dangereux, c'est de nourrir vers la fin de l'après-midi. Les abeilles qui étaient aux champs sont à peu près toutes rentrées sans avoir trouvé une récolte appréciable, elles sont à l'affût de toutes les matières sucrées qu'elles peuvent rencontrer, aussi l'abondant apport de sirop que tout-à-coup elles trouvent dans le nourrisseur, les incitent à sortir pour chercher au dehors d'où peut provenir cette manne providentielle.

Malheur à l'apiculteur qui va avec son arrosoir de ruche en ruche, même en prenant les précautions élémentaires, la horde des pillardes se faufile par-

tout, les ruches faibles sont attaquées, le pillage latent commence, puis il s'organise, c'est une effervescence que seule la nuit vient calmer, mais qui reprendra de plus belle aux premières heures du lendemain.

Il faut toujours nourrir à la nuit tombante, en s'éclairant au besoin avec un falot ou une lampe électrique de poche, rétrécir les entrées et prendre toutes les précautions voulues pour ne pas donner aux abeilles l'occasion de mal faire.

Pour ce qui concerne le meilleur nourrisseur, il est très difficile de donner un conseil précis. Il y a tellement de modèles différents et chaque apiculteur a un peu sa manie à ce sujet.

Tous les constructeurs sérieux en font actuellement d'excellents, quoique quelques-uns soient peut-être un peu compliqués et pas très pratiques. Tout bien considéré, je donne encore la préférence au bon vieux nourrisseur Siebenthal, à condition qu'il soit bien fait, avec les tôles du récipient légèrement inclinées vers l'intérieur, pour que le sirop ne se cristallise pas et que les abeilles puissent prendre toute la nourriture mise à leur portée. L'ouverture par où les abeilles ont accès au nourrisseur doit être recouverte d'une tôle galvanisée qui s'emboîte hermétiquement. Le nourrisseur Siebenthal étant de grande capacité, 4 litres, a l'avantage de permettre d'alimenter très vite les colonies ; en cas de besoin, on met deux nourrisseurs l'un sur l'autre, en enlevant à celui de dessous la tôle centrale de fermeture, ce qui donne 8 litres de liquide à donner en une fois, ça plaque admirablement sans qu'aucune abeille puisse se noyer.

Par dessus l'appareil, un bon linoléum qui le recouvre entièrement et un coussin épais fait de balles d'avoine.

Ainsi constitué, il est aussi chaud que n'importe quel coussin-nourrisseur, il est facile à nettoyer et à réduire sur un tablard ad-hoc, empilés les uns sur les autres.

D'autre part, comme il ne reste pas à demeure sur les ruches, on ne voit pas lorsque les hausses sont placées, ces coussins-nourisseurs posés dessus, pour garantir les habitantes de la ruche du froid et de la trop grande chaleur, ce qui rend méfiante toute personne venant visiter votre rucher.

Il est en outre de toute évidence que si vous désirez parfaire d'une façon ultra rapide les provisions, en nourrissant également le matin, il ne doit être donné à ce moment que 2 litres de sirop dans le récipient de dessous.

Je crois avoir répondu suffisamment clairement à vos demandes et je vous prie de recevoir, Madame, mes bien distinguées salutations. *Nini.*

CONCOURS DE RUCHERS

organisé par la Société romande d'apiculture, en 1939.

(Suite)

2ème catégorie.

18. Rucher de M. Pochon Arthur, Chêne-Paquier.

Cet apiculteur présente un superbe pavillon, construit par lui-même avec l'aide d'un chômeur menuisier, pouvant contenir 48 colonies en 2 rangées superposées. Pour l'nstant, il contient 18 DB. occupées ainsi que 5 nucléi en ruchettes d'élevage formé au moyen de cellules lors de l'essaimage. Les populations pourraient être plus fortes et un certain nombre de cadres retirés.

Comptabilité par Recettes et Dépenses depuis 1934, commencée en 1939 système Brougg.

Annotations dans cahier et tableau représentant la statistique de rendement. L'apiculteur est calme et travaille avec beaucoup d'assurance.

Il lui décerne:

Points: 5. 6. 6. 9. 5. 9. 10. 4. 10. 6. 4. 6. 10. 4. Total: 94.

Médaille d'honneur offerte par la Fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse Romande.

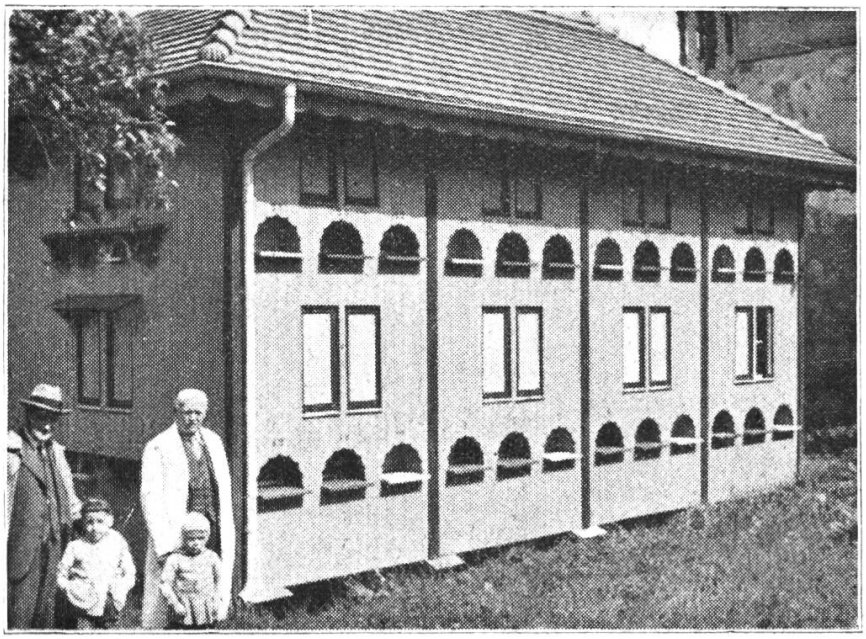

Rucher de M. Pochon Arthur, Chêne-Paquier.

19. Rucher de Mlle Moulines Mathilde, à Chêne-Bougeries.

Ce rucher très bien situé sur la pelouse d'un parc ordré entourant l'habitation, comprend 14 colonies dont 8 DT. et 6 DB; achetées en 1937.

Un certain nombre de ruches possèdent encore bon nombre de cadres défectueux qui sont acheminés, à chaque visite, vers les bords afin d'être éliminés.

Bel élevage de reines qui ne sont par marquées. Le matériel est à compléter par l'achat d'un maturateur et d'une balance.

L'assurance avec laquelle opère Mlle Moulines, bras nus, s'explique quand on sait qu'elle s'occupe d'apiculture depuis 20 ans.

Points obtenus:

6. 6. 6. 10. 4. 8. 10. 4. 9. 4. 5. 6. 9. 4. Total: 91.

Médaille d'or et Fr. 10.—.

20. Rucher de M. Weber Aloïs, Pinchat.

Les 12 ruches qui composent ce rucher ont été fabriquées par l'apiculteur lui-même avec parfois du bois de caisse, avec des mesures inexactes qui compliquent bougrement le travail, et permettent l'édification de ponts entre la hausse et le corps de ruche.

Les cadres parfois coïncent ou balancent parce que trop longs et mériteraient d'être plus soigneusement nettoyés. Les populations et le couvain sont magnifiques, malgré quelques cadres défectueux.

Comptabilité par Recettes et Dépenses depuis 1937 et annotations relevées dans le grand livre. Abondant matériel pour l'élevage des reines qui sont marquées une fois fécondes. Fait essai d'élevage de reines avec oeufs pondus dans des cellules de mâles. (Voir Bulletin).

Il lui est accordé:

5. 5. 4. 10. 5. 9. 10. 4. 8. 6. 4. 6. 9. 4. Total: 89.

Médaille d'argent et Fr. 8.—.

21. Rucher de M. Chapuis Marcel, Moudon.

Très bien installé dans le jardin et entretenu avec soin ce rucher composé de 15 DB, ruches de constructions diverses, propres, rajeunies par la peinture; mais avec des planchettes trop minces. Superbes populations sur lesquelles la hausse a dû être enlevée pour être secourues. Matériel à compléter par un maturateur et un appareil à récupérer la cire. Annotations présentées pour 1939 seulement, sur feuilles fixées dans le chapiteau; pas de comptabilité.

Bel élevage en pépinières. Commence à marquer ses reines. Pratique depuis 1920.

Il obtient:

6. 6. 5. 10. 5. 9. 9. 4. 10. 3. 3. 0. 9. 5. Total: 84,

Médaille d'argent et Fr. 8.—.

22. Rucher de M. Mermoud Robert, Poliez le Grand.

14 ruches D. B. construites par l'apiculteur composent ce rucher installé sur de solides bases. Des cadres de hausses trop écartés ont permis des constructions intermédiaires grâce à la récolte qui a rempli une bonne partie des magasins, fait constaté cette année.

Bel atelier où se fabriquent ruches et materiel. Une balance serait bien utile. Pas de comptabilité.

Travaille avec le calme que donnent 24 années d'activité apicole et secondé courageusement par son fils âgé de 14 ans.

Il est accordé:
Points: 4. 4. 5. 10. 4. 9. 9. 4. 9. 5. 4. 0. 10. 2. Total: 79.
Médaille de bronze et Fr. 6.—.

23. Rucher de M. Maeder Albert, Arare.

Très beau rucher composé de 15 Layens disposées en 3 rangées sur la pelouse près de la maison. Les ruches, bien entretenues, sont fabriquées par l'apiculteur lui-même comme dérivatif aux travaux de sa profession. Bon nombres de cadre défectueux sont à éliminer; d'autres, à débarasser des constructions édifiées sous la traverse inférieure par suite de dimensions inexactes du cadre. Annotations par schéma. Comptabilité par Recettes et Dépenses pour 1938 seulement. Matériel inexistant à part quelques outils indispensables. Petit élevage. Reines pas marquées. Apiculteur que la présence des abeilles rend nerveux, d'où rapidité voire même brusquerie lors de la visite.

Points attribués:
6. 6. 4. 10. 4. 8. 9. 4. 9. 2. 2. 2. 7. 3. Total: 76.
Médaille de bronze et Fr. 6.—.

24. Rucher de M. Pittet Gustave, à Villars le Terroir.

Placé dans un parc à moutons, ce rucher comprend 17 DB. et ruchettes fécondation peuplées, supportées par des tréteaux (perches) peu solides et pas de niveau; il est en plein soleil et exposé sans abri à tous les vents. Les colonies ont beaucoup trop d'espace comparé à leur population; trop de cires sont mises à bâtir qui sont fixées imparfaitement. Ruches et cadres bénéficieraient de l'emploi d'un râcloir.

Annotations dans carnet depuis 1935.

La comptabilité se résume en inscriptions concernant la vente du miel et l'achat de sucre et divers. L' extraction se fait en commun avec un voisin.

Belles ruchettes de fécondation qui devraient être éloignées rucher.

Pratique l'apiculture depuis 1931 et commence à marquer ses reines.

Il est attribué:
Points: 5. 4. 5. 8. 4. 8. 8. 4. 8. 2. 4. 2. 8. 4. Total: 74.
Médaille de bronze et Fr. 6.—. *(A suivre.)*

NOUVELLES DES SECTIONS

Montagnes neuchâteloises

La dernière séance pratique de l'année fixée au 1er septembre au rucher de M. Paul Vermot, au Cerneux-Péquignot, nous annonçait déjà, malgré le temps splendide de cette journée, la fin de l'été. Ici et là, les feuillages se

teintent ; les rares moissons de notre contrée prennent une couleur passant du vert au jaune. Les gelées précoces ont marqué leur empreinte tout spécialement sur les champs de pommes de terre. Partout, l'on perçoit déjà, non sans une certaine mélancolie, les premiers préparatifs d'une nature au repos hivernal. Avec la même rapidité que les événements, les mois, les saisons passent laissant parfois derrière eux plus de déceptions que de satisfactions.

Si c'est le cas pour nous autres apiculteurs, cette rencontre n'en laissa rien transpirer ; une franche gaîté n'a, en effet, cessé de se produire durant la séance. Après tout, ce qui est fauché est bas ! L'on oublie déjà 1940, et l'on espère en une meilleure année 1941.

Les vingt-deux sociétaires présents ont été réjouis de trouver le pavillon de M. Vermot occupé presque au complet. L'on se souvient, en effet, que notre collègue avait eu la malchance de perdre la totalité de ses colonies au cours de l'hiver dernier. Avec un nouveau courage, il s'est remis au travail et là, où la mort quelques mois auparavant avait réduit au silence complet le rucher, la vie aujourd'hui se manifeste à nouveau par le joyeux bourdonnement des butineuses qui, en ce beau jour, font ample moisson de pollen.

La visite de quelques colonies permet d'estimer les provisions qui seront bientôt complètes, de sorte que l'hivernage peut se passer dans de bonnes conditions. Dans une courte séance administrative, les affaires courantes de la section furent traitées : répartition du sucre, jubilé du cinquantenaire, etc. Puis, très aimablement, les participants sont invités par la famille Vermot à se restaurer avant de reprendre le chemin du retour. Nous réitérons ici nos remerciements à M. Vermot pour sa cordiale réception. La séance du Cerneux-Péquignot laissera à tous les participants un bon souvenir ; à noter encore le zèle d'un de nos membres qui n'a pas craint, malgré ses presque 70 ans, de franchir à pied et sous un soleil ardent les 18 km. qui séparent la Chaux-de-Fonds du Cerneux-Péquignot. *G. M.*

Jubilé du cinquantenaire.

Fixée primitivement au 30 juin, cette manifestation dut, par suite de la gravité des temps, être renvoyée. La décision vient d'être prise de marquer l'étape le 27 octobre.

Cette petite fête à laquelle nous nous faisons un plaisir de convier tous nos membres, se déroulera dans une atmosphère de simplicité et de bonne camaraderie. Le temps n'est pas aux dépenses exagérées ; il faut cependant, dans le bouleversement de la vie actuelle, savoir conserver tout ce qui unit et renforce les liens de l'amitié. La petite fête que votre Comité prépare, est prévue aux Brenets où le repas de midi sera servi à l'Hôtel Bel-Air pour le prix de Fr. 4.— à 5.—. Le rassemblement des participants aura lieu déjà le matin, aux environs de 10 heures, à la gare du Locle. Suivant le temps et suivant les désirs, la course pourra se faire soit en train ou à pied. Le programme de la fête se déroulera alors au cours de l'après-midi ; une modeste surprise est réservée à chacun de nos membres. Nous prions donc instamment tous ceux que la question intéresse de s'annoncer sans retard au président de la section, M. M. Jacot, Raya 15, Le Locle. Le dernier délai d'inscription est fixé au 20 octobre.

La fête de la Fédération cantonale coïncidait, cette année, avec le cinquantenaire de la section. Si, pour les raisons énoncées plus haut, il ne nous a pas été possible de recevoir nos amis des autres parties du canton, le 30 juin écoulé, il va de soi que notre invitation subsiste pour le 27 octobre. Nous espérons avoir le plaisir de les saluer nombreux aux Brenets.

Tous renseignements complémentaires concernant cette journée du 27 octobre sont donnés par les membres du Comité. Une circulaire précisera encore certains points et leur annoncera que l'assemblée générale statutaire aura lieu, de ce fait, le 3 novembre, au Locle.

Collègues des Montagnes Neuchâteloises, réservez la journée du 27 octobre pour le jubilé du cinquantenaire de votre section. *Le Comité.*

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 14 octobre, à 20 h. 30, au local, rue de Cornavin 4. Sujet : Le sommeil hivernal.

Coopérative valaisanne pour la vente des miels

Assemblée générale du 22 août 1940.

Présidence : M. Philippe Tavernier, Sion. Gérance F. V. P. S. : M. Cyrille Michelet, directeur.

De 10 heures à midi, séance administrative à l'Hôtel de la Gare, à Sion. Les organes dirigeants sont confirmés dans leurs fonctions et différentes questions très intéressantes sont mise en discussion. Puis, randonnée automobile et pédestre jusqu'au site enchanteur des Rairettes, mayens de Nendaz où, dans son restaurant, notre président Tavernier nous sert une délicieuse raclette arrosée du meilleur des crus. Sortie d'autant plus agréable et appréciée que tous frais furent couverts par notre organisation, ce qui prouve sa solide viabilité.

Vous en doutez, voici quelques chiffres extraits du rapport de gérance : Nombre de membres : 60 ; miel livré à la Coopérative : 6351 kg. ; prix payé aux apiculteurs : 3 fr. 50 le kg. ; frais généraux : 193 fr. 90 ; solde compte débiteur en banque : 600 fr. ; fortune nette de la société : 1268 fr. 65.

H. M.

Ch. Chavigny, Savoises 17, Genève, est acheteur de

MIEL

Prière de lui faire des offres.

Rayon de miel

est demandé à acheter de suite. Offres avec prix à **Mme Buser**, Drahtzugstrasse 53, **Bâle.**

Apiculteurs !

J'accepte toujours vos vieux rayons, cire et tous déchets de cire pour la transformation en nouvelles feuilles gaufrées de 1re qualité. Livraison de suite ou selon désir au printemps prochain.

Je suis acheteur de toute quantité de

miel du pays

Veuillez adresser offre avec échantillon à

Rob. MEIER, Künten (Arg.) **Station BREMGARTEN**

ÉTABLISSEMENT D'APICULTURE — Fabrique de feuilles gaufrées

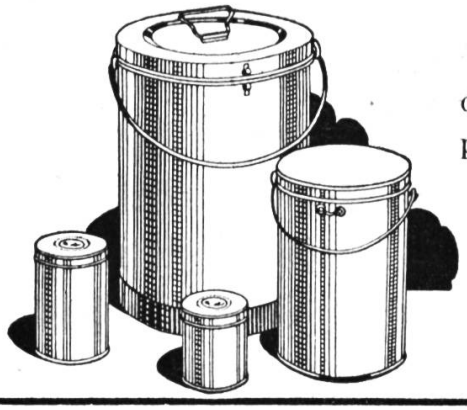

Boîtes et Bidons à Miel

de la meilleure qualité sont fournis à des prix très avantageux par la

Fabrique d'emballages métalliques

Vve J. KOPETSCHNY

Tél. 41 **Frauenfeld**

LIENHER FRÈRES, Constructeurs

SAVAGNIER (Neuchâtel)

TÉLÉPHONE 7.13.24

Médaille d'Or Berne 1925

Médaille de Vermeil Boudry 1927

Tous les articles en bois pour l'apiculture

Ruchers-pavillons complètement démontables, de construction soignée. Devis et projets sur demande.

Ruches tous systèmes, **pépinières, matelas-nourrisseurs « Lienher »** avec bassin en aluminium, **cadres, sections** de divers modèles.

Dépôt de nos articles : **LŒRSCH & SCHNEEBERGER, Neuchâtel**

Prix-courant sur demande.

la publicité

dans le « Bulletin de la Société romande d'Apiculture » porte et rapporte beaucoup.